COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du mardi 15 septembre 2026 tenue à Praia da Vieira – Portugal

1. Ouverture de la séance à 9h15 par Pascal Chrétien

a) Nomination de la secrétaire de séance : Dominique Carranante

b) Le quorum est atteint avec 152 votants (108 présents et 44 pouvoirs), l'assemblée générale est déclarée ouverte par Dominique Carranante.

c) Mot du Président :

Pascal Chrétien remercie et souhaite, au nom du Conseil, la bienvenue aux 170 adhérents présents à cette Assemblée.

1) Depuis 1 an, la situation géopolitique mondiale ne s'est pas améliorée et la situation préélectorale en France ne va pas encourager à l'action.

Cependant, malgré ce contexte difficile, le Groupe, qui reste notre premier apporteur de subvention, se porte plutôt bien, avec une prévision de résultat bien supérieure à 2025 et l'action a été bien portée par la prévision de rachat de SFR.

2) Pascal se dit fier de notre Club, de ce que nous sommes et ce que nous faisons avec cette diversité d'activités et ce plus de vie sociale qu'il apporte.
En tant qu'adhérents de l'UFR (Union Française des Retraités) et fréquemment invités par Maguy, il a pu constater que les associations rencontrées à l'UFR n'ont pas ce même enthousiasme et cette diversité.

3) Cette attractivité nous honore puisque nous avons également enregistré de nouvelles adhésions et de nouveaux engagements pour les membres du Conseil.
Nous poursuivons les échanges avec la Boutique de Challenger en partageant nos bonnes pratiques de voyages et, vous pourrez profiter prochainement d'un accès au Portail des services de la Boutique.
Suite au changement de banque, opéré en 2025, Pascal remercie l'Assemblée pour avoir adhéré unanimement au virement bancaire pour le règlement des activités.

Pascal rappelle que les bénévoles travaillent beaucoup à la sélection, la préparation, l'accompagnement et le suivi financier des activités et malgré l'informatisation de nos tâches, cela reste très chronophage, notamment dans l'organisation des voyages. Pour ce dernier point, il demande à la salle un triomphe pour Catherine et Cécile qui ont œuvré à l'organisation de cette AG depuis plus d'un an.
En fin de séance, nous rendrons hommage aux bénévoles du Conseil qui ne comptent pas leur temps pour faire vivre notre Club.

d) Présentation des Nouveaux Adhérents : Catherine Laponche présente le trombinoscope des nouveaux adhérents : 17 nouveaux. Les 4 nouveaux adhérents présents à leur première assemblée prennent le temps de se présenter.

2. Rapport moral 25/26

a) Présentation d'un film rétrospectif des activités de l'année, réalisé par Sara Besson avec les contributions des participants qui sont remerciés.

b) Récapitulatif chiffré des activités 2025/2026 : 266 adhérents dont 18 couples ; 45 activités dont 10 multisessions avec 1290 participants dont 881 adhérents soit 78 % de participation ! Seuls 57 adhérents n'ont participé à aucune activité.

3. Rapport financier de l'année civile

Patricia Hermann présente les différents tableaux financiers pour l'exercice 2025.

a) Les comptes arrêtés au 31/12/2025 :
Le montant des recettes s'élève à 57 735 € *(12 195 € de cotisations + 45 540 € de subventions CSE ou DRH).* Les charges atteignent 84 117 €. Le résultat au 31/12/2025 s'élève à - 26 382 €.
Vote : Adopté à l'unanimité

b) Le résultat et son affectation :
L'assemblée générale approuve, à l'unanimité, l'affectation du résultat 2025 de -26 382 € au montant du report à nouveau antérieur de 101 855 € qui sera porté à 75 473 €.
Vote : Adopté à l'unanimité

c) Le résultat prévisionnel au 31/12/2026
Le montant des recettes est estimé à 56 090 €
L'exercice 2026 se solderait par un résultat à l'équilibre de 69 €
Vote : Adopté à l'unanimité

d) La trésorerie :
La prévision de trésorerie au 31 décembre 2026 est de +60 000 € contre +32 161 € au 31 décembre 2025.
Vote : Adopté à l'unanimité

e) La cotisation 2027 :
Sans augmentation par rapport à 2026.
Vote : Adopté à l'unanimité pour un montant de 50€

4. Renouvellement du mandat de Denise Klément pour 3 ans.
Vote : Adopté à l'unanimité pour trois ans soit jusqu'à l'AGO de 2029.

5. Non renouvellement des mandats de 2 administrateurs :

José Gomes et Claude Luraschi, membres du Conseil depuis 2010, n'ont pas souhaité voir leur mandat renouvelé. Tous les remerciements de l'assemblée pour leur engagement pour le Club.

Nomination de 2 nouveaux Administrateurs :

Sara Besson et Michel Armand sont proposés pour un mandat de 3 ans.

Vote : Adopté à l'unanimité pour trois ans soit jusqu'à l'AGO de 2029.

6. Messages importants : Votre mission d'adhérent

Pascal Chrétien rappelle aux adhérents leurs missions afin de ne pas ajouter du travail aux bénévoles qui sont déjà bien occupés !

Lire les communications que nous vous adressons et les conserver jusqu'à l'Activité ; **Payer** les montants appelés en temps et en heure ; **Prévenir** le Responsable d'Activité si vous ne pouvez pas venir ou si vous changez d'accompagnant ; **Respecter** les personnes, les valeurs et l'état d'esprit du Club.

7. Modification des statuts et du Règlement intérieur

Le Conseil d'Administration propose de préciser, comme il existe dans la plupart des associations, les règles à appliquer en cas d'incidents de la part d'adhérents :

Statuts, Article 6.2 Radiation, Nouvelle rédaction proposée :

'La démission, Le décès,
Le non-paiement de la cotisation annuelle après le 15 février de chaque année et après plusieurs relances du Conseil d'Administration,
L'exclusion et la radiation prononcées par le Conseil d'Administration à la majorité des membres présents et représentés pour les raisons suivantes :
Désaccords persistants entre membres
Propos déplacés ou injurieux envers d'autres membres
Manquement à la sécurité
Non-paiement d'activité malgré plusieurs relances
Etc

Cette liste n'est pas exhaustive, la décision est laissée à l'appréciation de la majorité des membres du Conseil d'Administration.
Cette procédure est détaillée au paragraphe Exclusion- Radiation du Règlement Intérieur : l'intéressé ayant été invité préalablement par LR+AR à fournir toutes explications et à engager ensuite tous recours qu'il jugerait opportun.'

Règlement Intérieur : Nouveau paragraphe
'Exclusion –Radiation' à créer après le paragraphe 'Admission' et ce, en complément de l'Article 6.2 des statuts

'Exclusion – Radiation' : *La procédure est la suivante :*

L'adhérent est contacté par le responsable d'activité par téléphone ou courriel pour rappel des règles de bonne conduite qui président dans le Club,
Puis, sans effet correctif : Appel téléphonique du Président, Puis envoi d'une LR+AR signée par le Président pour rappel des faits, Puis, en dernier ressort, envoi d'une LR+AR signée par le Président pour convocation devant le Conseil d'Administration afin de fournir toutes explications, Recours de l'intéressé s'il le juge opportun. La majorité des membres présents et représentés est requise pour cette décision.'

Une discussion s'engage dans l'assemblée sur le terme "etc". Les adhérents ayant demandé ce qu'il pouvait y avoir sous "etc". Suite à une question sur ce changement, des personnes demandent plus d'informations sur les incivilités rencontrées. Pascal Chrétien a confirmé que des propos déplacés ou des comportements inappropriés étaient parfois constatés, ce qui n'est pas acceptable dans un club où la camaraderie et la bienveillance doivent être de mise.
Intervention d'une adhérente qui défend cette modification ayant elle-même assisté à des incivilités de certains adhérents.
Vote : Adoption à la majorité de 144 voix, 5 membres ayant voté contre et 3 membres s'étant abstenus.

8. Communication

a) Evolutions du site Internet :

La photo-vidéothèque

La photo-vidéothèque a été mise à jour avec des rubriques bien distinctes (les Collections). Pour respecter la réglementation et la vie privée de chacun, elle est accessible uniquement avec saisie du compte et du mot de passe.

Site Internet

Pascal Chrétien informe que depuis la page Réseaux, avec les mêmes identifiant et mot de passe que pour l'accès Adhérent, un accès direct au site de l'UFR a été créé rendant plus faciles d'accès les publications.

D'ici quelques semaines, tous les adhérents B.Tonic's pourront se connecter à "Bouygues Construction Loisirs" et ainsi avoir accès au site de la Boutique. Pascal Chrétien doit vérifier les modalités pour l'accès à la billetterie "spectacles".

b) Nos adhérents proposent... de découvrir leur passion

Au cours de 2027 nous vous inviterons à visionner leur interview.
La 1ère sera celle de Pascal BRUGIER et de ses constructions en LEGO. Celles et ceux qui ont eu la chance de voir l'expo des artistes à Challenger, se souviendront de son AIRBUS A380 !

c) Nos adhérents racontent... et partagent

Pascal rappelle que le Club propose de nombreuses sorties souvent uniques et mémorables et que celles et ceux qui ont la chance de les vivre, peuvent les partager avec le plus grand nombre en nous adressant vos textes, vos photos et vidéos afin de les publier sur le site !

d) Journées du Patrimoine à Challenger

En 2027, Le Groupe Bouygues fêtera ses 75 ans. Comme les membres B.Tonic's font partie de ceux qui ont fait l'histoire de l'entreprise, il est proposé de les faire participer à cette fête en donnant "un morceau de votre histoire avec le Groupe". Une collecte sera organisée en octobre à Challenger et un musée est également en phase de réflexion.

9. Résultats du Concours photo 2026

30 participants cette année contre 38 l'année dernière ! c'est bien mais le Président lance un appel et espère plus de concurrents en 2027 ! Les gagnants remportent des chèques cadeaux.
Les 5 lauréats de cette année sont : 1er Pascal LELU ; 2ème Marguerite STEFANI, 3ème Bernadette WIJAS, 4ème Jacqueline AIRIAU, 5ème Catherine VANHALST

10. Programme de la saison 26-27

Les **visites de Chantier** programmées ou à l'étude par Michel et José sont : 23 Madeleine, écluse du Canal Seine Nord à Montmacq, la ligne 15 du Grand Paris, 148 Université, Arches du Carreau à Neuilly, Data Center de Dugny.

Les **expositions et visites guidées** de Catherine et Sylvie sont : Notre-Dame de Paris, Robert Capa, Monet peindre le temps, Cézanne, Maison Guimet, Bruxelles 1900, Léonor Fini, Centre du Rugby, découverte du Canal St Martin.

Les **balades et randonnées** proposées par Jocelyne et Michel sont : Sortie Champignons à l'automne, les passages parisiens, Paris Art Nouveau, Parc de Sceaux, Berges de Seine et Maisons Laffite, Gif et Saint Aubin avec visite du Synchrotron.

Les **spectacles vivants** : En préambule, suite à une remarque concernant le lieu qui est souvent dans les Yvelines, Dominique Carranante informe les adhérents sur ces choix et indique que beaucoup de théâtres de la région parisienne sont réfractaires à gérer des groupes ! La plupart des théâtres municipaux privilégient la vente à leurs abonnés.

Le programme des **spectacles pour 26-27** proposés par Dominique sont : Julien Clerc, Thomas Dutronc, Muriel Robin, Christelle Chollet, Beatles Factory, Le Lac des Cygnes, Le Requiem de Mozart et du théâtre interactif avec "Dernier coup de ciseaux".

Les sorties Région Bretagne Pays de Loire : Cécile et Marie-Christine proposent : la visite des Soieries Roze & Sculpteur plasticien S. Barret, un déjeuner spectacle à La Chapelle des Marais, une escapade à Chinon, la Manufacture des toiles de Mayenne, le Prytanée et château du Lude.

Les escapades : Catherine et Cécile proposent aux adhérents de nous faire découvrir leurs régions. Ces derniers sont invités à nous soumettre leurs sujets afin de les étudier et de les organiser.

A ce jour, les sujets identifiés sont :

- Le Périgord noir, circuit 8 jours en autocar, présenté par Catherine lors de l'AGO 2025.
- Les Hauts de France 2027, circuit 4-5 jours en autocar, film présenté par Pascal lors de l'AGO 2026.
- Autres suggestions : Madère et sa fête des fleurs, Malte, le Mont St Michel.

Voyages 2027 :

L'Islande suivi par Cécile. Prestataire Prometour. Deux groupes sont constitués (G1 24 au 31 mai - 24 pers) + (G2 02 au 09 juin - 30 pers).

L'Egypte suivi par Catherine. Croisière 8 jours sur le Nil avec CroisiEurope/APAS + extension LE CAIRE 2-3jrs + option excursion ABOU SIMBEL. Bateau privatisé pour le club.

Croisière sur le Nil

Catherine Laponche présente l'avancement du voyage avec un remplissage à 80 %. Cette jauge ne permettant pas d'atteindre la privatisation, Catherine lance un appel pour les 12 places nécessaires puis fin octobre celles-ci pourraient être ouvertes aux extérieurs.
Catherine présente un état plus détaillé de la tarification et la disponibilité restante (6 cabines en pont inférieur, 3 cabines en pont principal et 3 en pont supérieur).
A la suite de la réunion, 6 couples se sont manifestés et la privatisation est confirmée.

AGO 2027 : Club Med à OPIO en Provence du 19 au 26 septembre avec plusieurs formules de séjours en étude (4 jours, 8 jours).

Voyages 2028 à l'étude :

LE CHILI - Suivi par Cécile & Pascal. Film construit par Pascal et présenté aux adhérents lors de l'AGO 2026. Plusieurs formats de programme seront étudiés pour adapter le voyage à une plus large population du fait des contraintes d'altitude et de marche. Une option sera proposée pour l'île de Pâques. Période mars/avril 2028. Petits groupes de 14 personnes. Un sondage sera lancé pour étudier le nombre d'intéressés.

Catherine étudie des Escales nordiques (Helsinki, Tallinn, Stockholm) et l'Albanie avec un circuit en étoile.

AGO 2028 - En cours de recherche et d'étude.

Questions / réponses :

1) Il est demandé s'il y a un moyen que les singles ne soient pas pénalisés en payant plus cher.

Catherine Laponche répond que cette question a été étudiée et que malheureusement les hôtels et Clubs ne dérogent pas à la règle même si nous arrivons quelquefois à obtenir des petites remises. Pour atténuer ce surplus, mais uniquement pour les Assemblées Générales, le Club B.Tonic's accorde une subvention supplémentaire aux singles.

2) Suite aux nouvelles règles concernant le paiement de certaines activités, à quel moment doit-on régler lorsqu'on s'inscrit ?
Réponse : Le responsable d'activité peut demander un paiement à la date de fin d'inscription uniquement en cas de places restreintes (la plupart du temps pour les visites guidées compte tenu des exigences de jauges des musées) mais le stipule dans le mail d'envoi et/ou sur le formulaire d'inscription. Dans tous les autres cas, le règlement se fait à l'inscription.

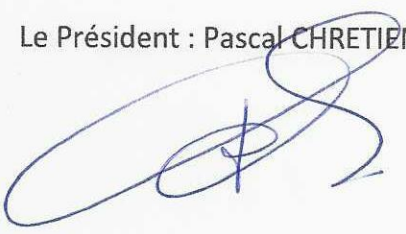
Pas d'autres questions de l'Assemblée,

Pascal Chrétien remercie tous les intervenants et ceux qui ont œuvré, présents ou pas, pour que cette AGO soit une réussite.

Pour terminer cette AGO, Pascal Chrétien propose un karaoké et invite tous les participants à chanter "la Peña Btonia" qui devient notre hymne "rassembleur".

La séance est clôturée à 12h45.

Le Président : Pascal CHRETIEN



Un Administrateur : Dominique CARRANANTE

